

La carrière des enseignants sera redessinée en trois temps

• “La Libre” entame une série sur le Pacte pour un enseignement d'excellence.

• Au rayon des réformes pressenties, on retrouve la carrière des enseignants.

• Cette dernière pourrait désormais laisser plus de liberté aux profs les plus expérimentés.

Repères

La logique du Pacte

Rapport d'étape. Jeudi prochain, le 19 mai, sera remis au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles un rapport synthétisant les réflexions élaborées à l'occasion du Pacte pour un enseignement d'excellence. Ces réflexions, qui sont autant d'orientations souhaitées afin de rendre notre enseignement plus efficace et plus équitable, sont issues des groupes de travail qui ont

planché sur des sujets aussi divers que la gouvernance du système, la carrière des enseignants ou la révision des savoirs et compétences.

Cohérence. Ces orientations, pour l'heure, n'ont pas été priorisées. C'est désormais, d'ici l'automne, au pouvoir politique de le faire. Elles n'en gardent pas moins, dans leur ensemble, une objective cohérence, tant le rapport de synthèse propose une réforme systémique de l'enseignement francophone en s'appuyant sur une philosophie : l'équilibre à trouver entre

l'autonomie des acteurs et leur responsabilisation. Si l'évaluation des profs ou des directions sera par exemple plus stricte, c'est pour leur assurer plus d'autonomie quant à la méthodologie à suivre, promet le Pacte.

Implémentation. D'ici samedi, “La Libre” présente les grands axes de ces orientations. La plupart d'entre elles ont été bien accueillies par les différents acteurs. Il reste maintenant à analyser la faisabilité de leur implémentation et, surtout, leur impact budgétaire.

Une “année sabbatique” pour les enseignants plus expérimentés

Au point de départ, il y a les finalités. Quel est le rôle de l'école? A quoi peut encore servir un enseignant?

Ces questions, et c'est une de ses forces, le Pacte pour un enseignement d'excellence n'a pas oublié de les poser.

“Ne fût-ce que face aux nouvelles technologies qui rendent le savoir accessible partout, le métier d'enseigner est en pleine révolution, tout le monde s'en rend compte, explique le sociologue Luc Van Campenhoudt qui a présidé le groupe de travail chargé de repenser la fonction enseignante. C'est pourquoi nous avons souhaité donner un horizon à nos réflexions, en définissant différents objectifs qui nous permettent de percevoir ce vers quoi doit évoluer le métier.”

Avant tout, a du coup insisté son groupe de travail, l'enseignant est celui qui organise et accompagne des apprentissages “en vue de permettre l'acquisition de connaissances”.

Plus “qu'organiseurs des apprentissages”, poursuit cependant Luc Van Campenhoudt, l'enseignant est également un “acteur social et culturel” dont le rôle est de tisser des liens entre la classe et son environnement social.

“Enfin, conclut avec insistance le sociologue, l'enseignement ne peut plus se penser de manière individualiste. Cela demande un changement culturel, mais tout doit être fait pour que les enseignants puissent travailler au sein d'un collectif. C'est indispensable.”

Du soutien pour les jeunes

C'est donc pour définir un cadre propice à l'émergence de telles évolutions que le Pacte a défini ses réflexions.

La première d'entre elles concerne les enseignants débutants. Mal lotis aujourd'hui, transférés d'une école à

l'autre en fonction des remplacements (*voir ci-contre*), leur début de carrière devrait être stabilisé. Non seulement les écoles seront tenues de mieux les encadrer à leur arrivée, mais en plus ces jeunes profs pourront bénéficier d'un enseignant référent – un “parrain” en quelque sorte – qui pourra les épauler.

Plus audacieuse encore est la deuxième réflexion qui est celle de redessiner la carrière d'un enseignant, pour lui donner plus de perspectives et d'attractivité. Pour éviter également d'avoir d'un côté de jeunes enseignants non nommés aux statuts précaires, et de l'autre des profs nommés souvent indébouillonnables quels que soient leurs résultats. La carrière s'organiserait dès lors désormais en trois étapes.

Une période probatoire

Les enseignants débutants seraient inscrits en période “probatoire”. Ils seraient qualifiés ensuite de “confirmés”, avant de devenir “expérimentés”.

Ces profs “expérimentés” verraient leurs expériences valorisées de différentes manières. Ils pourraient avoir moins d'heures de cours à donner, pour se consacrer à un leadership pédagogique au sein de l'école (organisation de voyages de classes, d'années à thème...), ou assurer, par exemple, certaines fonctions de tutorat.

Ces enseignants plus âgés auraient également la possibilité de prendre une année sabbatique. A mi-temps, durant cette année, il pourrait s'investir dans un projet “de développement professionnel” (participation à une recherche, voyage d'études...). Durant l'autre mi-

temps, il prendrait en charge une partie des remplacements d'enseignants temporairement absents – remplacements aujourd'hui dédiés aux jeunes profs. Et ce serait, pour boucler la boucle, ces jeunes profs qui prendraient en charge la classe de ces enseignants expérimentés durant leur année sabbatique.

L'accord des syndicats

Pour passer d'un “niveau” à l'autre, un système d'évaluation des enseignants, que beaucoup souhaitent avant tout formative, pourrait être mis en place. Si le dispositif de cette évaluation est encore à imaginer, l'idée est de pouvoir mieux cerner les lacunes de l'enseignant afin de lui offrir la formation continuée la plus appropriée.

Outre la réforme de ces formations, une autre évolution qui demande encore un arbitrage est celui de la répartition de la charge de travail des enseignants. L'objectif est de la clarifier. *“Nous souhaitons favoriser le travail collectif en faisant en sorte qu'il soit reconnu dans la charge horaire officielle, explique Luc Van Campenhoudt. Ce qui n'est pas encore le cas.”*

Ces bouleversements voulus par le groupe de

travail et soutenus par le groupe central du Pacte font quasi l'unanimité. Même la réforme de la carrière paraît souhaitable aux syndicats “pour autant qu'on ne touche pas aux statuts” (ce qui doit encore être discuté), insiste Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement. Seule la “coûteuse” année sabbatique semble à ce syndicaliste difficilement organisable sur le terrain.

BdO

Une autre évolution qui demande encore un arbitrage est celui de la répartition de la charge de travail des enseignants.

Les missions de “survie” des jeunes enseignants

Témoignages Bosco d'Otreppe

C'est une difficile galère, sans autre horizon que celui de la semaine à venir ou de la redoutable classe qu'il reste à affronter un vendredi après-midi.

La vie d'un jeune enseignant qui débute dans le métier, c'est celui d'un “*intermittent qui cherche à survivre*”, expliquent Sébastien et Bérénice (prénoms d'emprunts) qui donnent cours dans la région de Namur. Et tous ne survivent pas, rappellent-ils, puisque près de 20% de ces jeunes enseignants abandonnent en début de carrière.

Les pires classes

En guise d'exemple, Sébastien rappelle qu'il habitait Bruxelles, mais qu'il a rendu son appartement et est revenu en province, chez ses parents. En cause? L'impossibilité de savoir si le prof qu'il remplace au pied levé, parti en congé de maladie, sera de retour prochainement ou non.

Bérénice peut se targuer d'un statut plus agréable. Quoique. Fin août, on lui a assuré un emploi de prof de religion jusqu'en juin. “*Mais depuis lors je me sens très seule. On ne m'a jamais vraiment accueillie dans l'école. J'ai mis des semaines avant de faire mon trou dans la salle des profs. J'ai appris par la suite que l'on m'avait confié les classes difficiles dont personne ne voulait. Sans oublier*

que les problèmes de discipline, personne n'ose en parler, de peur de passer pour un prof faible. Et comme on ne m'a donné aucun outil pour gérer la discipline lors de l'agrégation, je me sens fort démunie. Aujourd'hui, je m'endors difficilement avant de donner cours dans certaines classes. Heureusement, les pires sont celles du lundi et mardi. Après c'est presque comme si j'étais déjà en week-end. Et puis de toute façon, la sauce est désormais impossible à rattraper. Je fais comme mes collègues; du coup, nous égrenons les semaines, nous faisons le gros dos, et nous savons que nous serons très indulgents lors des examens. On ne veut pas récupérer un an de plus certains élèves.”

Seuls face à l'indiscipline

Stéphanie, prof de français du côté de Wavre, relativise un peu ce sombre tableau. “*J'ai vu pas mal d'écoles, et tout dépend des collègues et des directions. Certains accueillent très bien les nouveaux. J'ai même eu l'occasion de bénéficier d'un mentor, un prof plus âgé qui m'épaulait assez bien. Ce fut une bonne expérience. Le point faible, en effet, c'est l'instabilité des remplacements, mais c'est aussi le manque de soutien face aux problèmes de discipline des élèves. Et puis il n'y a rien à faire, lorsque vous arrivez devant ces élèves en tant que remplaçant, ils ne vous considèrent jamais comme un vrai prof, et c'est du coup difficile de gagner en autorité et en légitimité.”*

“Face aux classes difficiles, je fais comme mes collègues:

on egrene les semaines et on s'apprête à être indulgents lors des examens.”

BERENICE

Prof de religion.